



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 octobre 2004 — N° 93

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) propose :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre du Québec pour avoir omis de dire aux partenaires de la santé, au moment où il les rencontrait afin d'obtenir leur appui et un consensus fort avant la rencontre fédérale-provinciale sur la santé, que l'argent neuf ainsi récupéré ne serait pas destiné aux soins de santé.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 20 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 20 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe et le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les deux groupes parlementaires ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve).

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) retire certains propos non parlementaires

À 11 h 56, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

21 octobre 2004

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1201-20041021)

M. Després, ministre du Travail, dépose :

Le rapport d'activités du Commissaire de l'industrie de la construction, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1202-20041021)

Le rapport d'activité 2003-2004 du Conseil des services essentiels intitulé *Depuis plus de 20 ans – Des services essentiels pour la population* ;

(Dépôt n° 1203-20041021)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des lésions professionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1204-20041021)

21 octobre 2004

Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, dépose :

Le rapport annuel d'activités du Palais des congrès de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1205-20041021)

Le rapport annuel de gestion de la Société du Centre des congrès de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1206-20041021)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 3 et 4 juin 2004, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 54, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, et qui, les 8, 10, 14, 15, 16 juin et 30 septembre 2004, a procédé à l'étude détaillée de celui-ci.

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1207-20041021)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

Copie d'une lettre d'intention préalable à la conclusion d'un bail pour les locaux d'une clinique médicale dans un édifice du Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.

(Dépôt n° 1208-20041021)

21 octobre 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Thériault (Masson) dépose :

Copie d'une lettre, datée du 14 octobre 2004, adressée à M. François Arsenault, secrétaire de la Commission des transports et de l'environnement, par M. Denis Mondor, bâtonnier du Québec, concernant la participation du Barreau aux auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Environnement, la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législative.

(Dépôt n° 1209-20041021)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 20 octobre 2004, sur la motion proposée par Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, aux motions sans préavis.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des bibliothèques publiques du Québec ayant lieu du 17 au 23 octobre 2004.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 89 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, présente une motion concernant la Journée internationale des aînés ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

21 octobre 2004

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Environnement, la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin de procéder à l'audition du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux sur les services d'hébergement aux personnes en perte d'autonomie et les services à domicile et de tenir une séance de travail ; de plus, cette commission se réunira pour tenir une séance d'information sur l'adjudication des contrats au ministère des Transports dans le cadre de l'examen des engagements financiers.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 29 octobre 2004, M. Boucher (Johnson) s'adressera à M. Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le prolongement des heures d'ouverture des commerces ».

21 octobre 2004

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de censure de Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 90 en annexe)

Pour : **36** Contre : **58** Abstention : **0**

À 18 h 05, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 octobre 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

21 octobre 2004

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, visant à souligner la Semaine des bibliothèques publiques :

(Vote n° 89)

POUR - 105

Arseneau	Charest	Jutras	Ouimet
Auclair	[Sherbrooke]	Kelley	Papineau
Audet	Charlebois	Lafrenière	Paquet
Bachand	Cholette	Lamquin-Éthier	Paquin
Beauchamp	Clermont	Landry	Pelletier
Beaudoin	Copeman	L'Écuyer	Perreault
Béchar	Corbeil	Légaré	Picard
Bédard	Côté	Legault	Pinard
Bergman	Couillard	[Rousseau]	Reid
Bernard	Courchesne	Legault	Richard
Bernier	Cousineau	[Chambly]	Rioux
Bertrand	Delisle	Legendre	Robert
Blackburn	Descoteaux	Léger	Roy
Bordeleau	Deslières	Lemieux	Séguin
Bouchard	Després	Lessard	Simard
[Mégantic-Compton]	Dion	Létourneau	Soucy
Bouchard	Dionne-Marsolais	MacMillan	St-André
[Vachon]	Dubuc	Maltais	Théberge
Boucher	Dumont	Marcoux	Thériault
Boulerice	Dupuis	Marois	[Masson]
Brodeur	Fournier	Marsan	Thériault
Caron	Gabias	Mercier	[Anjou]
Chagnon	Girard	Moreau	Tomassi
Champagne	Grondin	Morin	Turp
Charbonneau	Hamad	[Montmagny-L'Islet]	Vallières
Charest	Hamel	Morin	Valois
[Matane]	Harel	[Nicolet-Yamaska]	Vermette
Charest	Houda-Pepin	Mulcair	Vien
[Rimouski]	James	Normandeau	Whissell

21 octobre 2004

Sur la motion de censure présentée par Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 90)

POUR – 36

Arseneau	Charest	Landry	Pinard
Beaudoin	<i>[Rimouski]</i>	Legendre	Richard
Bédard	Côté	Léger	Robert
Bertrand	Cousineau	Lemieux	Simard
Bouchard	Deslières	Létourneau	St-André
<i>[Vachon]</i>	Dion	Maltais	Thériault
Boucher	Dionne-Marsolais	Marois	<i>[Masson]</i>
Boulerice	Girard	Morin	Turp
Champagne	Harel	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Valois
Charbonneau	Jutras	Papineau	Vermette

CONTRE – 58

Auclair	Charlebois	Kelley	Paquin
Bachand	Cholette	Lafrenière	Pelletier
Beauchamp	Clermont	Lamquin-Éthier	Perreault
Béchar	Copeman	L'Écuyer	Reid
Bergman	Corbeil	Legault	Rioux
Bernard	Delisle	<i>[Chambly]</i>	Séguin
Bernier	Descoteaux	Lessard	Soucy
Blackburn	Després	MacMillan	Théberge
Bordeleau	Dubuc	Marcoux	Thériault
Bouchard	Dupuis	Marsan	<i>[Anjou]</i>
<i>[Mégantic-Compton]</i>	Fournier	Mercier	Tomassi
Brodeur	Gabias	Moreau	Vallières
Chagnon	Gautrin	Morin	Whissell
Charest	Hamad	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	
<i>[Sherbrooke]</i>	Hamel	Normandeau	
Charest	Houda-Pepin	Ouimet	
<i>[Matane]</i>	James	Paquet	